

Actualités en droit social

Vendredi 2 décembre 2022
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur à l'Université
Montpellier I

Organisé par :

Guillaume BOULAN

Responsable de la Commission Droit du
travail, de la sécurité sociale et de la
protection sociale
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
Cabinet CRTD et associés

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h / 17h30

Soit 7 heures de formation

Lieu :

Siège d'Eurojuris

45 quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Spécialités / compétences :

Droit du travail
Droit de la protection sociale

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de
justice, expert-comptable, notaires,
DRH

Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice

Pré-requis

Toutes formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Tél : 01 46 33 07 19

Fax : 01 46 33 98 23

formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1er septembre 2022
au 31 décembre 2022 – Version 1

Programme du séminaire

Objectifs : A l'issue de cette formation le participant pourra prendre en charge des dossiers en droit du travail. Il connaîtra les dernières actualités législatives et jurisprudentielles en la matière.

Programme pédagogique de la journée :

- Actualité législative et réglementaire en droit du travail

Protection du pouvoir d'achat
Réforme de la santé au travail

- Actualité jurisprudentielle en droit du travail

Droits et libertés dans l'entreprise
Contrats de travail
Durée du travail
Droit syndical
Comité social et économique

Actualités en droit social

Vendredi 2 décembre 2022
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur à l'Université
Montpellier I

Organisé par :

Guillaume BOULAN

Responsable de la Commission Droit du
travail, de la sécurité sociale et de la
protection sociale
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
Cabinet CRTD et associés

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h / 17h30

Soit 7 heures de formation

Lieu :

Siège d'Eurojuris

45 quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Spécialités / compétences :

Droit du travail
Droit de la protection sociale

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de
justice, expert-comptable, notaires,
DRH

Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice

Pré-requis

Toutes formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE

45 Quai des Grands Augustins

75006 PARIS

Tél : 01 46 33 07 19

Fax : 01 46 33 98 23

formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1er septembre 2022
au 31 décembre 2022 – Version 1

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-11h : Actualités législatives en droit du travail
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h45 : Suite des actualités législatives
- 12h45-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-17h15 : Actualité jurisprudentielle en droit social
- 17h15-17h30 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions

Méthode de formation utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Avec la crise sanitaire, nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom.

Il est demandé à tous les participants souhaitant suivre une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet (préférez le filaire au wifi) ainsi que d'une webcam.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 852€ TTC, soit 710€ H.T.
- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

Modalités d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.